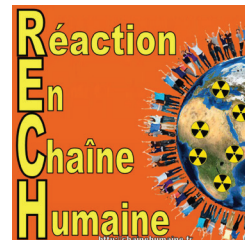


ABROGATION DU TRAITE EURATOM

Pour en finir avec un régime d'exception, qui freine le développement des énergies renouvelables

A Monsieur le Président de la République Française,




La Communauté Européenne de l'Énergie Atomique, dite **EURATOM**, a été instituée par un traité signé en 1957 par les six pays membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Fixée à l'article 1, sa mission est très claire : promouvoir le développement de l'industrie nucléaire en Europe.

La CECA a été dissoute en 2002 et intégrée à la Communauté Européenne mais, 60 ans après sa création, le traité EURATOM continue d'exister en dehors de l'Union Européenne. **Maintenir un tel passe-droit au profit de l'énergie nucléaire est aussi anachronique qu'anormal.**

Alors qu'EURATOM est chargé de développer en Europe des industries nucléaires puissantes, c'est ce traité qui définit les normes de protection contre les dangers de la radioactivité. **Le conflit d'intérêt est criant, au détriment de la protection des populations.**

EURATOM constitue également un obstacle majeur au développement des énergies renouvelables : en drainant un volume considérable d'aides financières, son existence restreint les investissements nécessaires aux solutions d'avenir que les citoyens européens plébiscitent et qui préservent les générations futures.

Sur ce constat, nous vous demandons, Mr le Président de la République, d'intervenir en tant que membre de la Commission EURATOM, pour que cette instance se réunisse dès 2019 afin de préparer la résiliation du traité instituant la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique EURATOM.

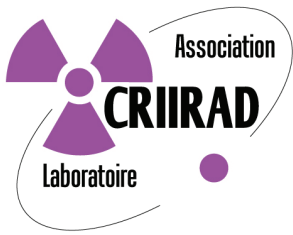
 NOUS DEMANDONS L'ABOLITION DU TRAITE EURATOM	
Nom - Prénom	Signature

Les pétitions seront remises au Palais de l'Élysée avant le 29 mars 2019

Important : merci de retourner cette pétition à la CRIIRAD ou à RECH avant le 7 mars 2019

Commission de Recherche et d'Information Indépendantes
sur la Radioactivité – CRIIRAD
29, cours Manuel de Falla - 26000 VALENCE
Tél : 04 75 41 82 50 - contact@criirad.org
www.criirad.org

REaction en Chaîne Humaine – RECH
Rouretard - 07800 GILHAC ET BRUZAC
Tél : 07 77 20 27 71 - contact-Rech@chainehumaine.fr
<http://chainehumaine.fr/category/association-r-e-c-h/>



ABROGATION DU TRAITE EURATOM

Pour en finir avec un régime d'exception, qui freine
le développement des énergies renouvelables

A Monsieur le Président de la République Française,




La Communauté Européenne de l'Énergie Atomique, dite **EURATOM**, a été instituée par un traité signé en 1957 par les six pays membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Fixée à l'article 1, sa mission est très claire : promouvoir le développement de l'industrie nucléaire en Europe.

La CECA a été dissoute en 2002 et intégrée à la Communauté Européenne mais, 60 ans après sa création, le traité EURATOM continue d'exister en dehors de l'Union Européenne. **Maintenir un tel passe-droit au profit de l'énergie nucléaire est aussi anachronique qu'anormal.**

Alors qu'EURATOM est chargé de développer en Europe des industries nucléaires puissantes, c'est ce traité qui définit les normes de protection contre les dangers de la radioactivité. **Le conflit d'intérêt est criant, au détriment de la protection des populations.**

EURATOM constitue également un obstacle majeur au développement des énergies renouvelables : en drainant un volume considérable d'aides financières, son existence restreint les investissements nécessaires aux solutions d'avenir que les citoyens européens plébiscitent et qui préservent les générations futures.

Sur ce constat, nous vous demandons, Mr le Président de la République, d'intervenir en tant que membre de la Commission EURATOM, pour que cette instance se réunisse dès 2019 afin de préparer la résiliation du traité instituant la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique EURATOM.

 NOUS DEMANDONS L'ABOLITION DU TRAITE EURATOM	
Nom - Prénom	Signature

Les pétitions seront remises au Palais de l'Élysée
avant le 29 mars 2019

Important : merci de retourner cette pétition à la CRIIRAD ou
à RECH avant le 7 mars 2019

Commission de Recherche et d'Information Indépendantes
sur la Radioactivité – CRIIRAD
29, cours Manuel de Falla - 26000 VALENCE
Tél : 04 75 41 82 50 - contact@criirad.org
www.criirad.org

REaction en Chaîne Humaine – RECH
Rouretard - 07800 GILHAC ET BRUZAC
Tél : 07 77 20 27 71 - contact-Rech@chainehumaine.fr
<http://chainehumaine.fr/category/association-r-e-c-h/>